



Rapport de gestion 2016 Version condensée

suva

Mieux qu'une assurance

«La Suva aura longtemps encore sa raison d'être»

La numérisation modifie radicalement nos modes de vie et de travail. De plus en plus de salariés travaillent dans le secteur tertiaire. Les accidents professionnels diminuent, tandis que les accidents non professionnels augmentent. Comment la Suva réagit-elle à ces mégatendances? Aura-t-elle encore une raison d'être dans cent ans? Un regard en arrière et un regard vers l'avenir de Markus Dürr, président du Conseil d'administration, et de Felix Weber, président de Direction.

Interview: Daniel Ammann

Monsieur Dürr, Monsieur Weber, quels ont été les faits particulièrement réjouissants pour la Suva en 2016?

Markus Dürr: Ce qui me réjouit le plus, c'est le bon résultat obtenu par la Suva, en dépit de la situation difficile sur le marché des capitaux et malgré des taux d'intérêt négatifs qui nous desservent nous aussi. Nos réserves sont suffisantes et nous pourrions supporter pendant plusieurs années d'éventuelles turbulences plus violentes encore. La Suva dispose d'une capacité de risque élevée à tous points de vue. Et ce qui me satisfait surtout, en tant que président du Conseil d'administration: la nouvelle Direction, en fonction depuis maintenant un an et demi, a trouvé ses marques et fournit un excellent travail.

Felix Weber: Un fait particulièrement réjouissant est certainement la performance de 4,1 % sur les valeurs immobilisées. Côté sinistres aussi, nous avons atteint nos objectifs. Nous avons enregistré une nouvelle baisse du nombre d'accidents professionnels et des frais de traitement par cas moins élevés. De plus, comme le montre un sondage récent, nos clients sont très satisfaits de notre travail. Fait réjouissant sur le plan opérationnel: le Conseil d'administration a approuvé notre nouvelle stratégie.

La performance sur les placements de la Suva est régulièrement très élevée en comparaison, par exemple, de l'indice des caisses de pensions. Comment faites-vous?

Weber: Nos atouts sont une large diversification et des investissements à long terme. Nous affectons les 48 milliards de francs de valeurs immobilisées à des fins précises afin de garantir notamment les rentes de nos assurés sur le long terme. Ce faisant, nous veillons par exemple à financer les paiements courants par les recettes

de primes. Nous évitons ainsi de devoir vendre des actifs en temps inopportun, et nous pouvons aussi agir de façon anticyclique et acheter lorsque les prix sont bas. De cette manière, nous pouvons suivre une stratégie un peu plus conforme au risque que d'autres assurances.

Dürr: La gestion de nos placements est entre les mains d'un excellent staff, capable de mettre en œuvre rapidement ses idées et animé d'un bon esprit d'équipe.

Weber: Ce qui coûte très cher en revanche, c'est le hedging, la couverture des risques de change inhérents aux placements. Les coûts générés ont considérablement augmenté avec l'introduction des taux d'intérêt négatifs. Face à des perspectives de rendement de toute façon déjà faibles, ce poste représente un lourd fardeau. Il est toutefois parfaitement judicieux de continuer à couvrir les risques liés au change.

Une mégatendance qui touche directement la Suva: la Suisse évolue de plus en plus vers une société des services, le nombre de métiers dans le secteur de l'industrie diminue, le marché de la Suva se contracte.

Dürr: Il est vrai que la Suva est confrontée à un dilemme stratégique.

Weber: La révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA) entrée en vigueur au début de l'année ne laisse guère d'options stratégiques permettant de compenser cette contraction du secteur secondaire. En effet, nous ne pouvons pas vendre des biens matériels du jour au lendemain ou offrir nos services dans un autre pays. Les branches que nous assurons sont clairement définies dans la loi. Notre marge de manœuvre est limitée et nous restons captifs de ce dilemme stratégique jusqu'à la prochaine révision de la LAA.

Dürr: Nous avons attendu cette révision de la LAA pendant dix ans. L'assujettissement de toutes les entreprises du secteur de la santé à la Suva aurait été pertinent. Mais le Parlement en a décidé autrement. On ne peut manifestement rien changer aux branches qui peuvent être assurées à la Suva. En revanche, nous disposons maintenant d'une sécurité de planification. Celle-là même qui nous a permis de concevoir notre nouvelle stratégie.

«La Suva joue un rôle important dans la paix du travail en Suisse.»

Markus Dürr, président du Conseil d'administration

Quels sont les principaux éléments de cette stratégie?

Dürr: Elle est une manière de réagir face aux mégatendances que vous avez évoquées, à savoir la contraction de la part de marché, le bas niveau des taux d'intérêt et les taux négatifs, la numérisation et l'augmentation du nombre d'accidents durant les loisirs. Cela dit, nous vérifions aussi si l'un ou l'autre dispositif mis en place est peut-être trop lourd.

Weber: La numérisation constitue aussi une opportunité de renforcer l'efficacité de la gestion des cas. Jusqu'à présent, nous avons procédé à une numérisation ponctuelle. Désormais, nous devons repenser complètement notre modèle de gestion, du moins certains processus de celui-ci, dans une mise en perspective numérique. Avec la nouvelle stratégie «avance», nous voulons jouer l'atout de notre caractère unique: nous sommes



Felix Weber, président de Direction (à g.) et Markus Dürr, président du Conseil d'administration.

les seuls à offrir des prestations de prévention, d'assurance et de réadaptation en une seule main et de façon coordonnée.

Les accidents professionnels diminuent depuis des années, tandis que les accidents non professionnels augmentent. Qu'est-ce que cela signifie pour vous, le plus grand assureur-accidents?

Weber: Nous devons renforcer la prévention globale. Cela signifie que nous devons accorder la même priorité aux accidents professionnels qu'aux non professionnels. Nous souhaitons également soutenir les entreprises dans le développement d'un système de gestion de la santé dans l'entreprise, qui va des modules de prévention à la gestion des absences. Il s'agit au demeurant de l'une des activités accessoires que la nouvelle loi sur l'assurance-accidents nous autorise à exercer.

Dürr: La part des accidents professionnels diminue naturellement aussi grâce aux efforts déployés par la Suva. Dans le cadre de nos programmes de prévention, nous travaillons en collaboration étroite avec les branches et les entreprises assurées.

Weber: Nous œuvrons, en particulier aussi auprès des apprentis, pour que cette culture de la sécurité que nous développons dans les entreprises soit également appliquée à la maison lors des travaux de bricolage ou dans l'exercice d'un

sport. Bref, nous aimerions amener tout un chacun à se demander s'il est vraiment sensé de dévaler une rue escarpée sur des rollers en maillot de bain.

A la fin de l'année, votre décision de renoncer pour l'instant à l'engagement de détectives dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'assurance a fait les gros titres. La Cour européenne des droits de l'homme avait jugé insuffisantes les bases légales actuelles en la matière. Quelle sera la suite?

Dürr: Nous espérons que la loi sera adaptée le plus rapidement possible. C'est ce que nous voulons tous. Il est tout simplement inadmissible qu'une fraude à l'assurance reste impunie.

Weber: La Suva a soumis à l'Office fédéral des assurances sociales une proposition de création d'une base légale pour l'engagement de détectives. Il faut toutefois mettre les choses en contexte: au cours de l'année écoulée, nous avons traité 950 cas suspects et avons eu recours à des détectives dans neuf cas. Cela montre que nos collaborateurs se rendent sur place uniquement si toutes les autres investigations n'ont pu fournir une preuve définitive. Leur intervention est une solution de dernier recours.

La lutte contre la fraude à l'assurance est-elle profitable?

Weber: Elle est profitable aussi bien sur le plan matériel que sur le plan immatériel. Les gens doivent savoir que la Suva est très attentive et qu'en agissant avec vigilance, elle exerce un effet préventif et conforte les assurés dans leur certitude que l'argent de leurs primes n'est pas utilisé de manière abusive. Nous employons actuellement treize personnes qui enquêtent sur les cas suspects. Dans quatre cas examinés sur dix, le doute est fondé. Nous avons économisé ainsi

environ 18 millions de francs en 2016. Grâce aux retours d'informations de nos clients et aux discussions dans les médias sociaux, nous savons aussi que la lutte contre la fraude est largement valorisée par la société.

L'année prochaine, la Suva aura cent ans. Vous avez abordé brièvement la question du dilemme stratégique dans un contexte de contraction de la part de marché. Je vous pose la question sans ambages: la Suva aura-t-elle encore longtemps sa raison d'être?

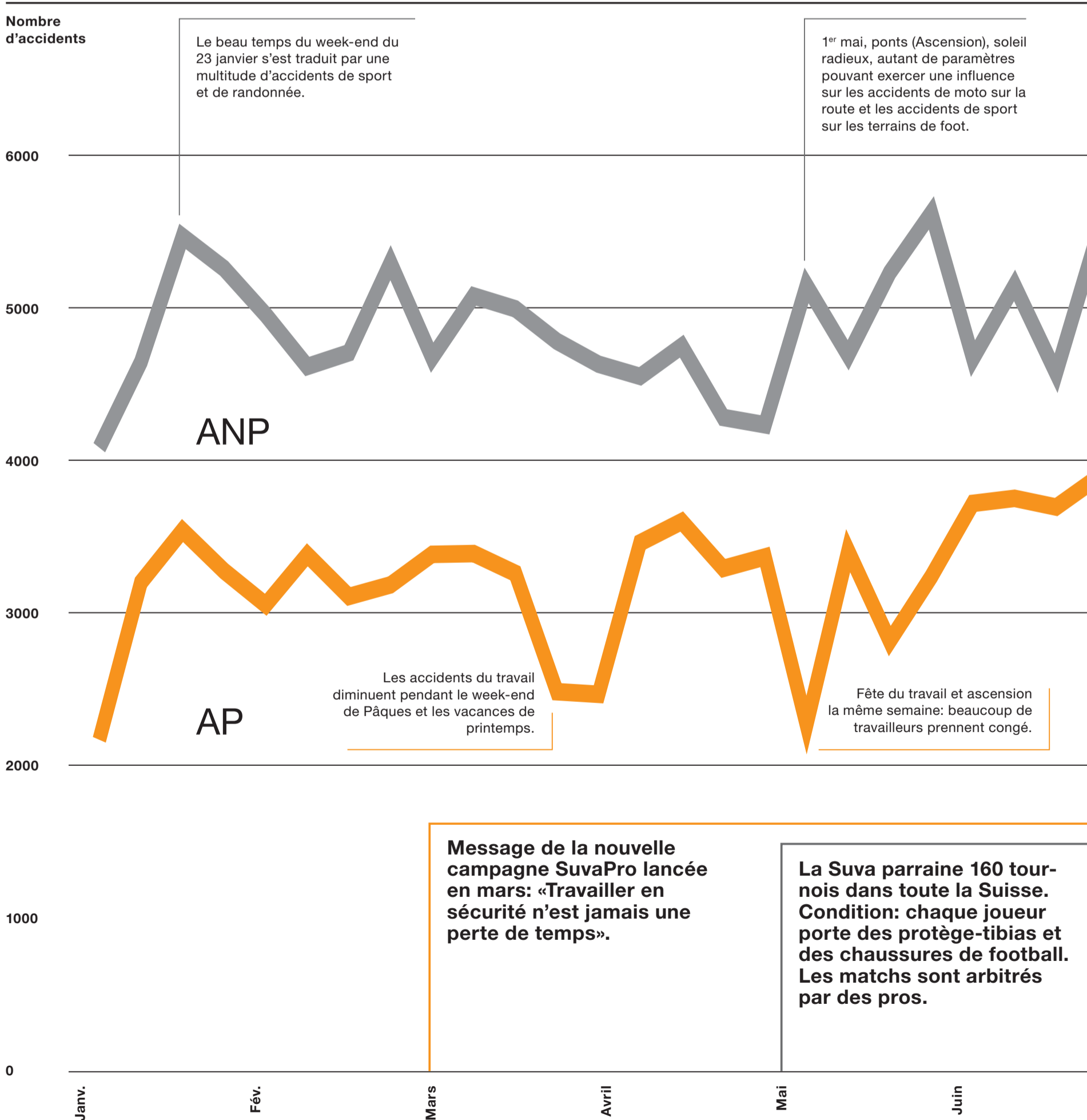
Dürr: Le modèle Suva connaît un grand succès et aura pour longtemps encore sa raison d'être. Il protège les travailleurs, mais pas seulement, les employeurs veulent aussi éradiquer les accidents dans leurs entreprises avec les souffrances et les coûts élevés qui en découlent. La paix du travail, si chère à la Suisse, repose largement sur le dialogue et le contact personnel entre les acteurs de gauche et de droite. A ce titre, la Suva joue un rôle important. Car elle appartient aux assurés et donc aux partenaires sociaux représentés paritairement au sein du Conseil d'administration.

Weber: Pour poursuivre sur la voie du succès, nous devons identifier et anticiper les défis qui nous attendent. Dans dix ans, beaucoup de thèmes de prévention auront changé; pensez par exemple aux véhicules autonomes ou à l'automatisation dans les entreprises. Avec notre modèle qui allie prévention, assurance et réadaptation, nous devons constamment nous orienter sur de nouveaux risques.

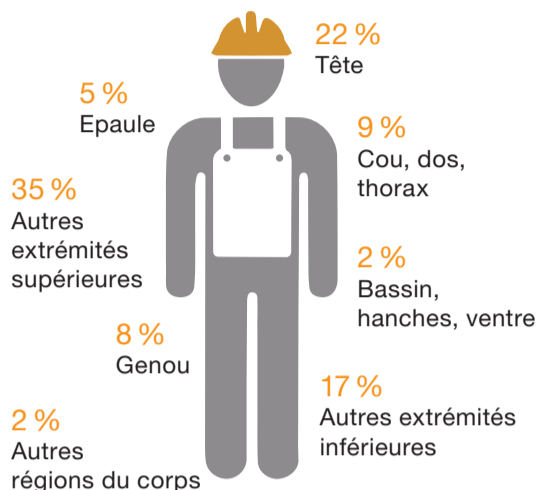
Daniel Ammann est auteur et journaliste. Il dirige notamment la rubrique économique de la «Weltwoche». Aujourd'hui partenaire de l'agence de communication Ammann, Brunner & Krobath à Zurich, il a remporté plusieurs distinctions pour ses travaux.

«Il faut repenser certains processus dans une perspective numérique.»

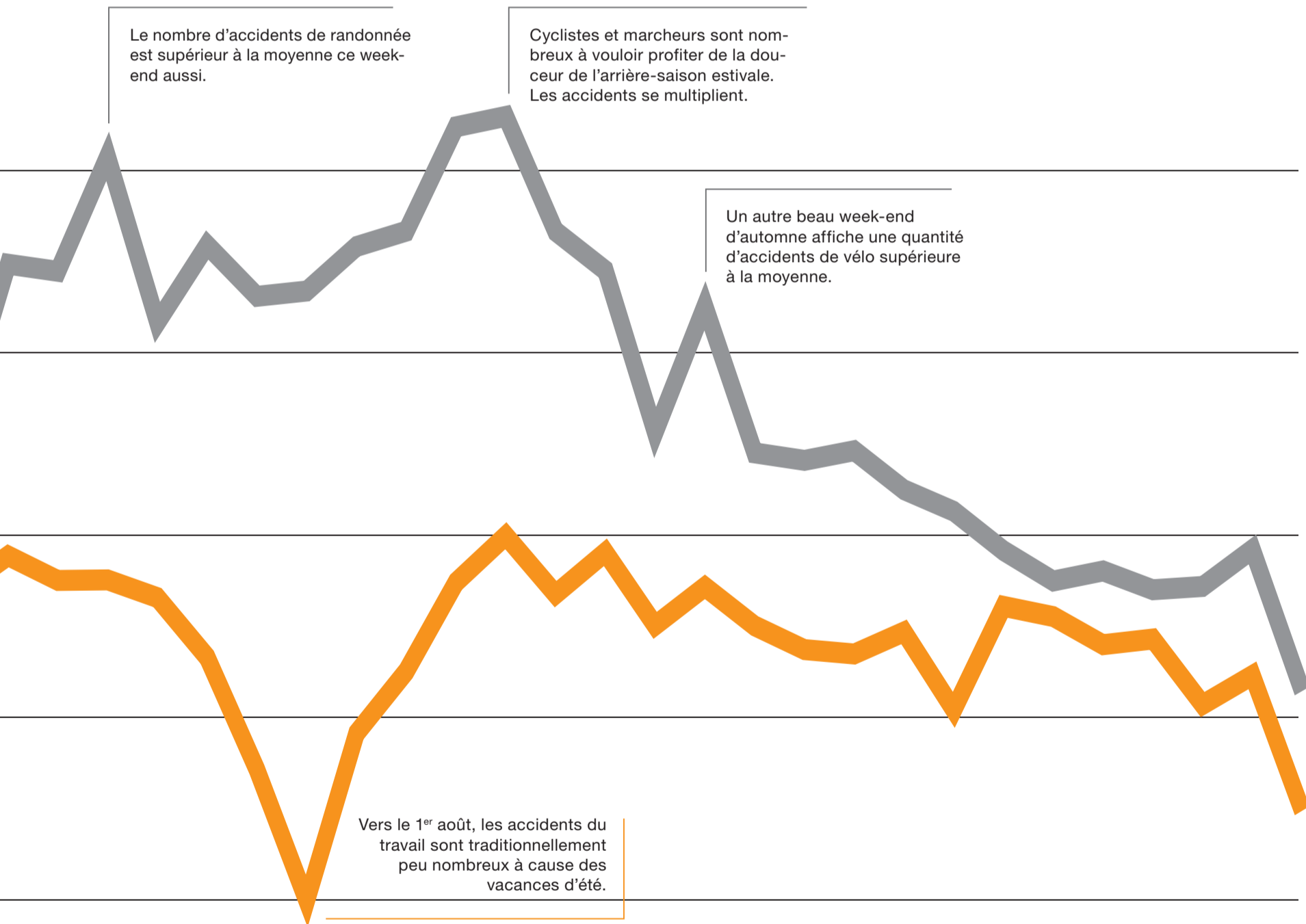
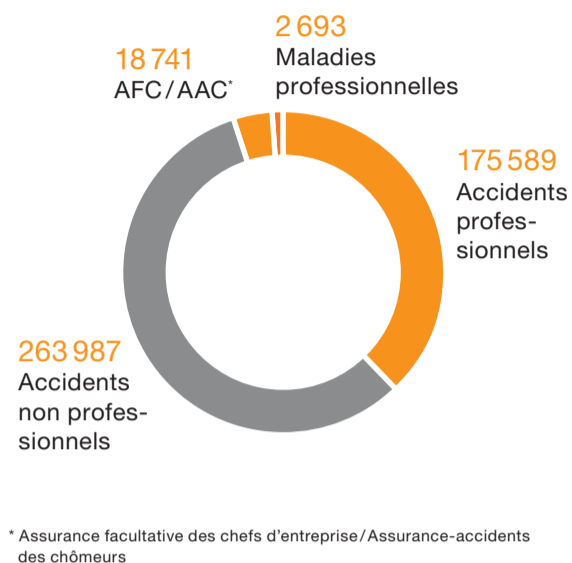
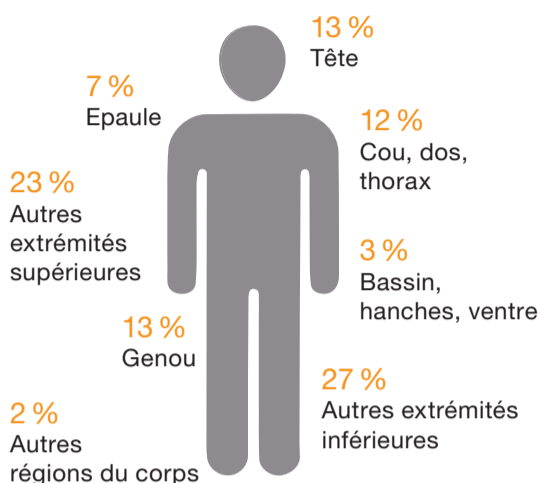
Accidents 2016 Au cours de l'exercice sous revue, le nombre de cas affiche une légère baisse: la Suva a enregistré 461 010 accidents et maladies professionnelles. Le graphique ci-dessous montre les accidents professionnels et durant les loisirs par semaine calendaire, avec plusieurs pics à la hausse ou à la baisse. Du côté des accidents professionnels (AP), les baisses sont dues aux vacances et aux jours fériés, une hausse des accidents non professionnels (ANP) étant généralement due au beau temps.



Régions du corps blessées (AP)



Régions du corps blessées (ANP)



Démarrage de la campagne «Les accidents coûtent cher» pour le compte de l'exploitation de l'assurance. Message: les accidents peuvent avoir de lourdes conséquences physiques. Et financières: 8,5 millions de francs par jour.

Le test pour les sports de neige est au cœur de la nouvelle campagne dédiée. Cet outil en ligne permet aux skieurs et aux snowboarders d'évaluer et de réduire leur risque d'accident. Ce test rencontre un écho positif et plaît aux internautes.

Juillet

Août

Sept.

Oct.

Nov.

Déc.



Dilemme stratégique

Les masses salariales assurées dans l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels ont augmenté de 3 % environ en 2016. Cette évolution est réjouissante. Pourtant, deux tiers environ de la croissance (2 %) sont imputables à l'augmentation du montant maximum du gain assuré à 148 200 francs. Un tiers seulement (1 %) est le fait d'une évolution économique favorable. Cette valeur se situe en dessous de la moyenne à long terme. Au vu de la situation économique difficile, ce résultat est néanmoins honorable. Compte tenu des grands défis en jeu actuellement, l'économie suisse résiste assez bien. Un examen plus attentif des branches montre cependant une évolution morose.

1. Le franc fort touche tout particulièrement les industries exportatrices. La réduction des activités commerciales ou la délocalisation à l'étranger sont des réalités.
2. Le secteur de la construction, qui constitue une part substantielle de nos primes, continue à bénéficier du bas niveau des taux d'intérêt et d'une demande de placements d'investisseurs institutionnels supérieure à la moyenne dans l'immobilier. Pour diverses raisons, le risque d'un recul de l'emploi existe cependant aussi dans le secteur de la construction.
3. L'accélération de la numérisation et de l'automatisation conduit partout à des

suppressions de postes. D'un autre côté, ces développements contribuent aussi à la création de nouveaux emplois. Et l'économie suisse est généralement à même de saisir les opportunités offertes. Or, la plupart des entreprises nouvellement créées ne sont pas assurées auprès de la Suva et les suppressions d'emplois touchent particulièrement les branches qui lui sont assujetties. Cet état de fait constitue un dilemme stratégique.

La Suva fait face à cette réalité en proposant des primes aussi basses que possible et néanmoins conformes au risque et en constituant des réserves suffisantes. Elle entend ainsi protéger les branches contre les séquelles tardives onéreuses des cas. Cette protection sera désormais renforcée par l'introduction d'une réassurance interne, neutre en termes de coûts. Celle-ci offre en particulier aux branches de petite taille une couverture suffisante contre les conséquences financières des grands sinistres ou des maladies professionnelles présentant des temps de latence importants et permet d'éviter qu'elles aient à subir le poids de primes très élevées.

Quoi qu'il arrive, les droits des entreprises assurées auprès de la Suva sont couverts en tout temps, même dans des circonstances difficiles.

Peter Blum
Chief Risk Officer

Nouveaux modèles, mêmes règles

Dans le sillage de l'émergence et de l'évolution rapide des smartphones, du développement de l'infrastructure de réseau et de la progression de la numérisation des canaux de distribution, de nouveaux modèles d'affaires, plus innovants les uns que les autres, prospèrent sur le marché global, et donc aussi en Suisse. Les consommateurs et les consommatrices profitent des innovations numériques, également dans le domaine de l'économie de partage. La plupart de ces nouveaux modèles font concurrence aux offres existantes, ou entendent repenser complètement les relations établies entre prestataires et clients.

L'économie suisse a tout intérêt à tirer profit du potentiel des progrès technologiques. Mais les nouveaux acteurs sont soumis aux mêmes règles que les anciens. Dans les branches qui lui sont assujetties, la Suva examine entre autres aussi le statut professionnel socio-juridique d'une personne afin de déterminer si elle exerce une activité indépendante ou salariée. Cet examen est fondé sur les bases légales actuellement en vigueur pour chaque cas individuel. Ce faisant, la Suva n'évalue pas des modèles d'affaires, mais vérifie dans son domaine de compétence l'application des règles de la législation sur la sécurité sociale suisse en vigueur.

L'application des mêmes règles à tous les acteurs du marché constitue le fondement d'une concurrence loyale... et protège les acquis sociaux de la Suisse.

Cornel Thoma
Juriste, technique de l'assurance



Influencer le comportement par le «nudging»

Il y a cent ans, le risque d'accident était élevé dans les usines et les maladies professionnelles acceptées comme un mal supplémentaire. Les progrès techniques et les formes d'organisation améliorées, à voir aussi comme le résultat de nos activités de prévention de longue date, ont contribué à réduire considérablement ce risque. En 2016, un demi-million de travailleurs ont néanmoins subi un accident au travail ou durant les loisirs en Suisse. Cela donne à réfléchir. Chaque accident engendre des souffrances et des coûts. Pour éviter cela, l'être humain doit être considéré comme un facteur d'accident supplémentaire.

Car les humains et leur comportement jouent un rôle déterminant dans la genèse des accidents. Nous n'avons pas toujours un comportement respectueux de la sécurité, bien que nous soyons conscients du comportement correct à

adopter. Pour y remédier, nous faisons appel à une démarche de prévention axée sur les comportements où l'être humain occupe une place centrale de par sa capacité d'action, de réflexion et de perception et qui doit amener l'individu à agir de manière rationnelle dans les ateliers de fabrication, sur les chantiers et dans le cadre des travaux souterrains.

Il existe de multiples manières d'influencer le comportement. Mais l'instrument adopté doit être adapté à la situation actuelle. Le «nudging» est l'un de ces instruments. «To nudge» signifie «donner un coup de pouce». Auparavant, le concept était appliqué essentiellement dans les domaines de l'environnement et de la santé. A titre d'exemple: en disposant correctement les aliments sur le buffet, l'individu peut être amené en douceur à manger plus sainement, tout en restant libre (point important) de

choisir les aliments qui garniront son assiette.

L'idée est de continuer à développer ce concept pour le domaine de la prévention dans le cadre de la protection de la santé et de la sécurité au travail. Quels «nudges» faut-il mettre en place pour inciter les travailleurs à porter systématiquement un casque? Comment pouvons-nous amener les gens à utiliser une crème solaire en été? Si nous donnons un coup de pouce approprié au bon endroit et que les personnes adoptent spontanément un comportement sûr, nous parviendrons à diminuer encore le nombre d'accidents et de maladies professionnelles.

Dr Claudia Pletscher
Médecin-chef de la médecine du travail

Rapport d'activité

L'exercice 2016 a été bon pour la Suva. L'entreprise a réalisé, en dépit des taux d'intérêts bas, une performance réjouissante de 4,1 % sur ses placements. Les dépenses liées aux prestations ont évolué dans la fourchette prévue. Le résultat de l'exercice s'établit, après réduction du fonds de compensation, à 32 millions de francs.

En légère hausse, le degré de couverture financière s'inscrit à 136 % à fin 2016, contre 133 % un an plus tôt. Tous les engagements à long terme sont couverts.

Le but premier est de gérer efficacement l'assurance-accidents avec les moyens à disposition en offrant une grande qualité de service aux clients. A cet effet, la Suva mise sur une optimisation continue des processus.

En novembre 2016, le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} janvier 2017 l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et des ordonnances s'y rapportant. Le législateur soutient le modèle Suva, un bel exemple de réussite. Les nouvelles dispositions améliorent en outre la sécurité juridique sur des questions d'ordre actuariel et concrétisent l'exercice d'activités accessoires.

Le Conseil d'administration a par ailleurs approuvé la nouvelle stratégie d'entreprise élaborée pour que la Suva conserve son positionnement. Les collaborateurs œuvreront au plus près du cœur de métier. Les activités accessoires doivent s'autofinancer et représenter un soutien mesurable pour les activités de base de l'entreprise.

Le modèle Suva

La Suva est mieux qu'une assurance: elle réunit la prévention, l'assurance et la réadaptation sous un même toit. La Suva offre des prestations globales et intégrées aux entreprises assurées ainsi qu'à leurs collaborateurs, de la prévention des accidents et des maladies professionnelles à la réinsertion, en passant par la gestion des cas et la réadaptation.

Suva
Communication d'entreprise
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. +41 (0)41 419 58 51
medias@suva.ch
www.suva.ch

Direction du projet:
Marcel Hauri, Suva

Conception graphique:
hilda design matters, Zurich

Téléchargement et commandes:
www.suva.ch/1280-16.f

Téléchargement du rapport de gestion:
www.suva.ch/1278-104-16.f

© Suva, juin 2017

Chiffres-indices

1 996 880

personnes assurées
(travailleurs à plein temps, sans les chômeurs et l'assurance facultative des chefs d'entreprise)

127 900

entreprises assurées

Recettes de primes brutes:

4,1

milliards de francs

Masse salariale assurée AAP
(assurance contre les accidents professionnels):

147,8

milliards de francs

461 010

accidents et maladies professionnels enregistrés

Prestations d'assurance versées:

4,2

milliards de francs

Frais d'exploitation:

700

millions de francs

Investissement dans la prévention
(maladies et accidents professionnels et non professionnels):

108,5

millions de francs

32

millions de francs

Résultat de l'exercice après réduction du fonds de compensation

4224

collaborateurs
(3375 postes à plein temps)

Evolution des activités

Quelques données du compte d'exploitation

	2016	2015	+/-
	mio. CHF	mio. CHF	en %
Assurance-accidents professionnels	1 689	1 757	-3,87
Assurance-accidents non professionnels	2 192	2 250	-2,58
Assurance facultative des chefs d'entreprise	22	22	-
Assurance-accidents des chômeurs	212	194	9,28
Assurance militaire	17	17	-
Remboursements assurance militaire, CFST	287	291	-1,37
Recettes de primes (total)	4 132	4 240	-2,55
Assurance-accidents professionnels	1 816	1 749	3,83
Assurance-accidents non professionnels	2 324	2 352	-1,19
Assurance facultative des chefs d'entreprise	29	15	93,33
Assurance-accidents des chômeurs	206	167	23,35
Assurance militaire	190	193	-1,55
Charges des sinistres (total)	4 565	4 476	1,99
Charges d'exploitation de l'assurance	592	448	32,14
Charges d'exploitation de la sécurité au travail et durant les loisirs	109	110	-0,91
Versement réglementaire à la réserve générale	41	42	-2,38
Résultat financier	160	15	966,67
Résultat avant réduction du fonds de compensation	77	27	185,19
Réduction du fonds de compensation	45	48	-6,25
Résultat après réduction du fonds de compensation	32	-21	252,38
Cash-flow	1 489	2 422	-38,52

Données du bilan

	2016	2015	+/-
Valeurs immobilisées	41 563	40 261	3,23
Capitaux de couverture des rentes	24 009	23 896	0,47
Assurance-accidents professionnels	10 935	10 913	0,20
Assurance-accidents non professionnels	12 092	12 012	0,67
Assurance facultative des chefs d'entreprise	213	212	0,47
Assurance-accidents des chômeurs	769	759	1,32
Provision pour prestations de courte durée	8 539	8 372	1,99
Total du bilan	46 840	44 461	5,35